



Éric Monnet,
directeur d'études à l'EHESS,
professeur à l'École d'économie de Paris,
lauréat du Prix du meilleur jeune
économiste 2022



L'ÉPARGNE ET LES JEUNES

► LE TAUX D'ÉPARGNE DES JEUNES FRANÇAIS EST PARMI LES PLUS ÉLEVÉS D'EUROPE.

Cette réalité statistique revêt cependant des tendances diverses, qu'il s'agisse de l'orientation de l'épargne vers un patrimoine financier ou immobilier, ou des motivations qui prévalent dans le désir d'épargne des jeunes. **Regards sur l'épargne** aborde dans ce numéro le sujet de l'épargne chez les jeunes.

18%

C'EST LE TAUX D'ÉPARGNE MÉDIAN DES MOINS DE 35 ANS EN 2015.

Source : Eurostat

” LES JEUNES
SOUHAITENT INVESTIR
DANS DES PROJETS
QUI ONT DU SENS
À LEURS YEUX

Les jeunes sont confrontés à de multiples inquiétudes. L'urgence climatique, la qualité de l'emploi ou encore l'accès à la mobilité et au logement en font partie. La succession de crises économique, financière et sanitaire dans les années 2010 et 2020 ont ébranlé leur confiance en l'avenir, comme le montrent plusieurs enquêtes d'opinion. La crise climatique revêt un caractère encore plus existentiel.

L'épargne concerne aussi les jeunes générations. Plus que jamais, l'épargne est amenée à jouer son rôle protecteur dans un contexte économique mouvant, pour celles et ceux qui ont la capacité de mettre de côté. Pour des projets de long terme, immobiliers par exemple, mais pas seulement. D'ailleurs, contrairement à ce que la théorie économique suggère, les jeunes Français épargnent et la France figure dans le top 10 des pays de l'Union européenne dans lesquels les jeunes épargnent le plus.

Mais l'épargne ne peut sacrifier l'avenir des générations futures. L'épargne est un geste individuel mais son investissement a des conséquences collectives majeures. Les jeunes souhaitent particulièrement investir dans des projets qui ont du sens à leurs yeux et demandent à ce que les autres générations prennent également conscience de l'impact de leur épargne sur l'avenir du marché du travail, la qualité des logements et la préservation de l'environnement. Les pouvoirs publics doivent savoir comprendre et aider ce souhait en faisant en sorte que la régulation favorise des investissements favorables à l'environnement et une société juste. Il est nécessaire d'encourager l'épargne de nos concitoyens destinée au financement des grandes transformations de notre époque.



Selon la théorie du cycle de vie, les ménages désépargnent pendant leur jeunesse. Leur consommation étant supérieure à leur revenu, ils contracteraient une dette qui est ensuite remboursée durant leur vie active. Cette dernière serait également la période de constitution du patrimoine des ménages, alimenté par le flux d'épargne¹.

Pourtant, **force est de constater qu'en pratique, les jeunes Français épargnent.** Le taux d'épargne moyen représentait 10 % du revenu disponible brut des moins de 30 ans en 2011 (Insee)² et le taux d'épargne médian correspondait à 18 % du revenu disponible chez les moins de 35 ans en 2015 (Eurostat)³. Des produits d'épargne sont réservés aux jeunes jusqu'à leurs 25 ans et, de manière générale, les jeunes de moins de 30 ans acquièrent également des produits d'épargne tous publics. Dès lors, quelles sont les motivations des jeunes épargnants en France ?

EN FRANCE, L'ÉPARGNE DES MOINS DE 30 ANS, QUI EST CIBLÉE PAR CERTAINS SUPPORTS, N'EST PAS NÉGLIGEABLE.

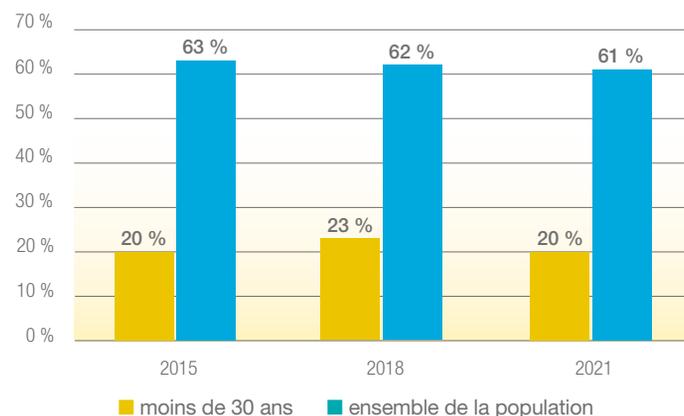
Plusieurs supports d'épargne ciblent spécifiquement les jeunes de moins de 25 ans. Le **livret jeune** est un produit d'épargne réglementée réservé aux jeunes de 12 à 25 ans résidant en France. Le taux de rémunération, fixé librement par les banques, ne peut pas être inférieur à 2 % et le plafond du livret est de 1 600 €⁴. En 2021, l'encours du livret jeune s'élevait à **5,4 Mds€**, soit 0,1 % du total des placements financiers des ménages résidents au 31 décembre 2021⁵.

Depuis 2019 et l'adoption de la loi relative à la croissance et la transformation des entreprises (loi « PACTE »), les jeunes majeurs jusqu'à 21 ans, ou de moins de 25 ans s'ils sont étudiants, et rattachés au foyer fiscal de leurs parents, peuvent ouvrir un plan d'épargne en actions (PEA). Ce nouveau dispositif, dit « **PEA jeune** », fonctionne comme un PEA classique à l'exception du plafond de versement qui est de 20 000 € au lieu de 150 000 € par adulte⁶, sans que les sommes versées viennent en déduction du plafond du ou des PEA des parents.

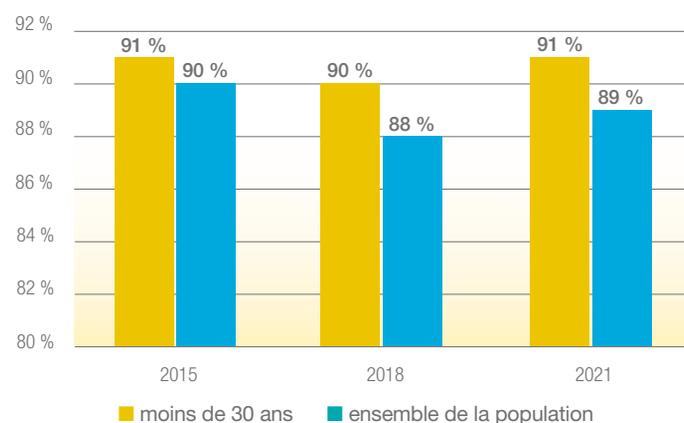
L'épargne des jeunes de moins de 30 ans nourrit plutôt un patrimoine financier qu'immobilier. L'épargne des jeunes de moins de 30 ans alimente un patrimoine davantage financier que dans les autres tranches d'âge de la population. Ainsi, **environ 20 % des ménages** dont la personne de référence est âgée **de moins de 30 ans détient du patrimoine immobilier** en résidence principale ou en autre logement, contre plus de 60 % de la population toutes tranches d'âges confondues (*graphique 1*).

En revanche, **la détention de patrimoine financier est du même ordre de grandeur chez les moins de 30 ans que dans l'ensemble de la population.** Environ 90 % des ménages, quelle que soit la tranche d'âge de la personne de référence, détiennent du patrimoine financier sous la forme de livret défiscalisé, de livret soumis à l'impôt, d'épargne logement, d'assurance-vie, d'épargne retraite, de valeur mobilière ou encore d'épargne salariale (*graphique 2*).

Graphique 1 : Taux de détention de patrimoine immobilier en France (hors Mayotte) pour les années 2015, 2018 et 2021



Graphique 2 : Taux de détention du patrimoine financier en France (hors Mayotte) pour les années 2015, 2018 et 2021

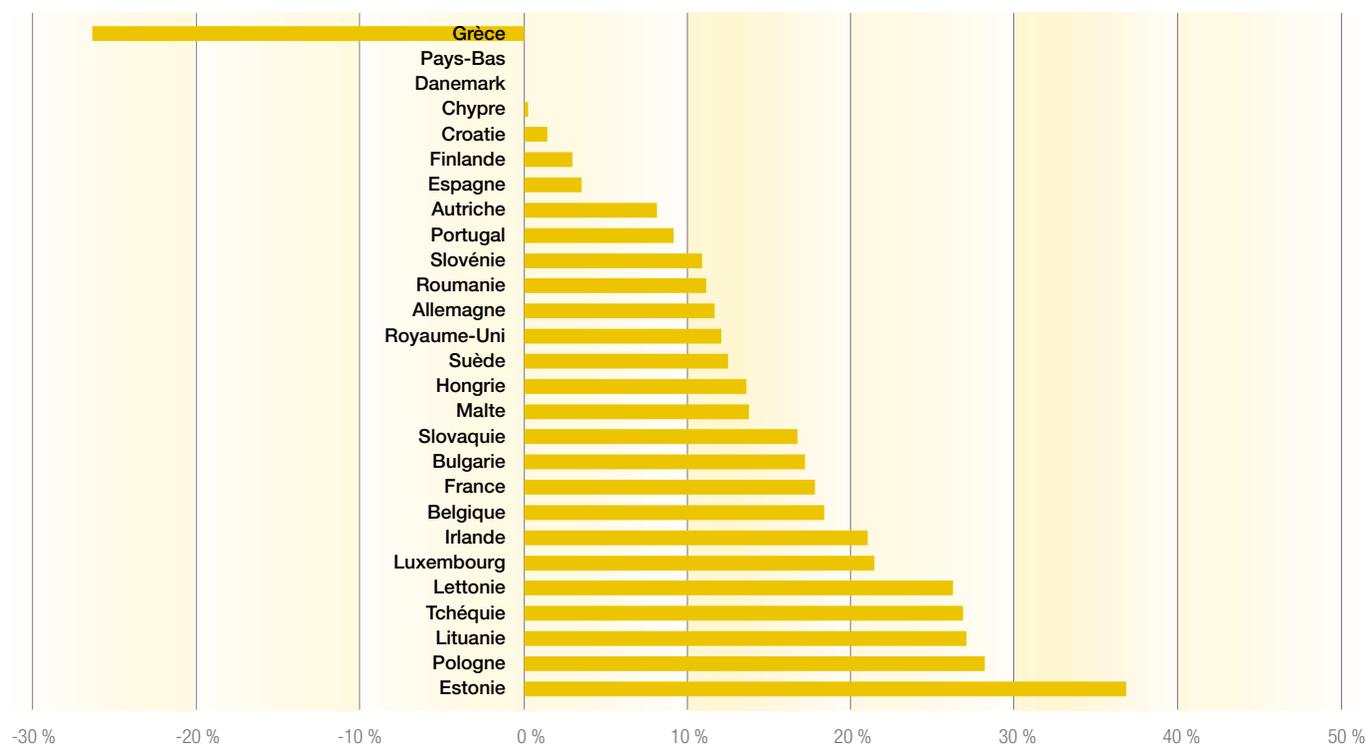


Sources : Insee, enquêtes Patrimoine 2014-2015, Histoire de vie et Patrimoine 2017-2018 et 2020-2021.

1. Ando et Modigliani, American Economic Review, 1963. - 2. Revenu, consommation et épargne par catégorie de ménages en 2011 – Les comptes de la Nation en 2016 | Insee. - 3. Statistics | Eurostat (europa.eu). - 4. Livret jeune | Service-public.fr - 5. Banque de France, L'épargne réglementée, rapport annuel 2021. - 6. PEA : tout savoir sur le plan d'épargne en actions | AMF (amf-france.org)

Le taux d'épargne des jeunes Français figure parmi les plus élevés au niveau européen. En 2015, année la plus récente pour laquelle des données sont disponibles (Eurostat), la France figure dans le top 10 des pays de l'Union européenne dans lesquels les jeunes de moins de 35 ans épargnent le plus. Ainsi, le taux d'épargne médian des moins de 35 ans s'élevait à 18 %, le taux le plus élevé étant celui de l'Estonie à 37 % et le plus faible celui de la Grèce, de l'ordre de -27 % (graphique 3).

Graphique 3 : Taux d'épargne médian des ménages dont la personne de référence est âgée de moins de 35 ans dans les pays de l'Union européenne (2015)



Source : Eurostat.

► MÊME SI LA PRÉPARATION DES PROJETS DE LONG TERME (IMMOBILIER, ÉTUDES) EST UNE MOTIVATION IMPORTANTE, TOUS LES JEUNES N'ONT PAS LE MÊME DÉSIR D'ÉPARGNE

Tous les jeunes n'ont pas la possibilité d'épargner et quand ils en bénéficient, leur information est limitée⁷. Globalement, les projets de long terme, en particulier le financement d'un achat immobilier et des études, ou encore la constitution d'une épargne de précaution, sont les motivations dominantes des jeunes épargnants en France. **29 % d'entre eux déclarent ainsi que les projets de long terme sont le premier motif d'épargne** tandis que 23 % déclarent que la constitution d'une épargne permet d'abord de faire face aux imprévus du quotidien.

Toutefois, l'ensemble des jeunes Français ne sont pas en mesure d'épargner. Une fois que toutes les dépenses contraintes ont été payées à la fin du mois (logement, alimentation, etc.), **seuls 74 % d'entre eux déclarent en avoir la possibilité**. Par ailleurs, parmi les jeunes Français disposant du revenu disponible nécessaire pour épargner, **seuls 49 % déclarent être bien informés sur leurs possibilités d'épargne**, contre 55 % pour l'ensemble des Français.

L'appétit des jeunes pour le risque dépend des supports d'épargne. Les jeunes de moins de 30 ans présentent une moindre appétence pour les produits d'épargne risqués que les autres tranches d'âge de la population. Début 2018, 11 % des ménages de moins de 30 ans détenaient des actions contre 23 % des ménages de plus de 40 ans⁸.

En conséquence, **la détention de livrets défiscalisés est surreprésentée chez les ménages dont la personne de référence est âgée de moins de 30 ans, au contraire de la détention de produits d'épargne plus risqués**, sous forme d'assurance vie et de valeurs mobilières, et davantage possédés dans l'ensemble de la population que chez les jeunes (tableau 1). Par exemple, 87,6 % des moins de 30 ans possèdent au moins un livret défiscalisé en 2021, contre 83,4 % dans l'ensemble de la population.

7. Sondage IFOP pour Trade Republic, « Les jeunes et leur rapport à l'investissement », décembre 2021. - 8. Insee, Revenus et patrimoine des ménages, 2021.

CHIFFRES CLÉS

5,4 Mds€ C'EST L'ENCOURS DU LIVRET JEUNE AU 31/12/2021

29% DES JEUNES DÉCLARENT QUE LES PROJETS DE LONG TERME SONT LE PREMIER MOTIF D'ÉPARGNE

60% DES JEUNES DE MOINS DE 35 ANS ESTIMENT TRÈS OU PLUTÔT IMPORTANT DE CHOISIR UN INVESTISSEMENT QUI A DU "SENS".



Tableau 1 : Focus sur le patrimoine financier des jeunes de moins de 30 ans

	2015	2018	2021
Livrets défiscalisés			
Moins de 30 ans	89,2 %	86,3 %	87,6 %
Ensemble de la population	85,3 %	83,0 %	83,4 %
Assurance vie			
Moins de 30 ans	21,1 %	23,7 %	22,1 %
Ensemble de la population	36,2 %	38,6 %	40,5 %
Valeurs mobilières			
Moins de 30 ans	7,0 %	8,8 %	8,6 %
Ensemble de la population	16,2 %	15,3 %	16,7 %

Sources : Insee, enquêtes Patrimoine 2014-2015, Histoire de vie et Patrimoine 2017-2018 et 2020-2021.

Pour autant, **l'attrait des jeunes pour les crypto-actifs**, particulièrement risqués et non régulés, témoigne d'une certaine appétence pour les nouveaux produits d'épargne risqués. Selon un sondage récent du Cercle de l'épargne, 47 % des jeunes de 18/24 ans jugent ainsi que le bitcoin est intéressant, contre 19 % des 50/64 ans par exemple⁹.

L'épargne permet à certains jeunes de satisfaire leur quête de sens. Aujourd'hui, **plus de 60 % des jeunes de moins de 35 ans estiment que le « sens » de l'investissement**, comme par exemple le fait d'investir dans une entreprise ou une association proche de leurs valeurs, **est un critère très important ou plutôt important** dans le choix d'un investissement¹⁰. De ce point de vue, les jeunes semblent attendre davantage d'impact de leurs choix d'investissement que l'ensemble de la popula-

tion. Ainsi, 44 % des Français estiment pouvoir avoir un impact réellement positif sur l'environnement et la société en décidant de placer leur épargne sur tel ou tel type de produit financier, contre 56 % pour les moins de 35 ans¹¹.

Certains signaux faibles sont susceptibles de révéler cette quête de sens animant certains jeunes épargnants. Les jeunes de moins de 25 ans sont par exemple la population pour laquelle **les encours de livret de développement durable et solidaire**, qui financent la création et le développement des PME, la transition énergétique ou la réduction de l'empreinte climatique, connaissent l'évolution la plus forte en 2021, avec un taux de croissance de 13 %, étant précisé que l'encours moyen d'un LDDS (livret de développement durable et solidaire) a cru de 2 % entre 2020 et 2021, de 5 000 € à 5 100 €¹².

9. Cercle de l'épargne, Enquête 2022 « Épargne et retraite, des passions bien françaises », avril 2022. - 10. Sondage IFOP pour Trade Republic, « Les jeunes et leur rapport à l'investissement », décembre 2021. - 11. Sondage IFOP pour le Forum de l'investissement responsable, « Les Français et la finance responsable », vague 4, septembre 2021. - 12. Banque de France, L'épargne réglementée, rapport annuel 2021.